

LE DÉPARTEMENT SIGNE PLUS DE 2,7 M€ DE CONTRATS POUR 25 PROJETS SUR LES CANTONS DE GAILLARD ET ANNEMASSE

1^{er} partenaire public des collectivités locales, le Département de la Haute-Savoie accompagne depuis 2012 les communes et les intercommunalités dans leurs projets d'investissement au travers du Fonds départemental de développement territorial (FDDT), doté de 20 M€ par an et réparti par canton. En 2018, le Département a souhaité renforcer son implication dans le soutien aux investissements des collectivités locales en créant le Contrat départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS) en remplacement du FDDT. Avec les CDAS, l'identification des projets, leur priorisation et leur financement sont ainsi arbitrés à l'échelle du canton et contractés pour en garantir la réalisation. Christian Monteil, Président du Département a signé les premiers CDAS avec les communes et intercommunalités des cantons de Gaillard et d'Annemasse, le jeudi 29 novembre à Gaillard, aux côtés des Conseillers départementaux du canton de Gaillard, Marie-Claire Teppe-Roguet et Bernard Bocard, Vice-président, et du canton d'Annemasse, Estelle Bouchet et Raymond Bardet, ainsi que des Maires des communes et Présidents d'intercommunalités concernées.

Télécharger le CP :

[cp_cdas_annemasse_gaillard_291118\(351.32 Ko - pdf\)](#)